



Giromagny.com

www.giromagny.fr

Le mot du maire

Le dernier mot du maire de l'année 2018 ne sera pas consacré à exposer la liste exhaustive des réalisations de l'année écoulée, encore moins celle des projets 2019. Je veux simplement mettre l'accent sur des projets qui entrent dans les objectifs sociaux de l'équipe municipale.

2018 a vu l'achèvement et la mise en service de deux équipements sociaux importants pour Giromagny et la communauté de communes. L'Espace de la Tuilerie, qui permet l'organisation de fêtes ou de réunions privées ou familiales, peut accueillir aussi de grandes manifestations telles les journées de l'artisanat, le marché de Noël, la fête des écoles, les concerts. Les associations sportives et culturelles savent aussi mettre à profit cet espace qui est devenu un équipement structurant du nord du département. L'Espace de la Tuilerie permet aux habitants de Giromagny d'être bien chez eux, mais aussi de bien accueillir. L'Espace La Savoureuse, qui s'est fait longuement attendre, a été tout de suite adopté par tous : enfants, sportifs, spectateurs, lecteurs, artistes, animateurs... Les plannings du gymnase et des salles sont complets. La médiathèque compte plus de 1000 lecteurs, l'été a vu un record d'affluence dans les accueils de loisirs. L'Espace la Savoureuse est bien le lieu pour se rencontrer, échanger, bâtir des projets transversaux, tisser des liens entre les personnes et les activités.

2018, c'est aussi la poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Initiée dans le cadre du projet de revitalisation centre bourg, elle a permis d'attribuer, depuis 2016, un demi-million d'euros de subventions à des propriétaires désireux de rendre leur logement plus confortable et surtout de diminuer leur facture de chauffage. Cette opération s'inscrit bien dans la problématique de la transition énergétique, car l'énergie la moins chère est bien celle qu'on ne consomme pas. Avec cette opération, la commune de Giromagny, avec la communauté de communes et l'Etat, accompagne la transition énergétique pour les propriétaires aux revenus les plus modestes. Les différentes fusions de collectivités : régions, communautés, ont été des freins puissants pour les programmes démarrés au début du mandat... Cependant, 2019, ce sera le prolongement, en lien avec le Conseil Régional de la réflexion sur le centre-ville, les problématiques de circulation et d'aménagement urbain. Votre participation sera demandée et vivement souhaitée dans le cadre d'une étude de programmation qui va commencer en début d'année.

2019 verra, après quelques retards, la réfection de locaux pour l'installation des associations telles l'association pour l'histoire et le patrimoine sous-vosgiens, l'orchestre d'harmonie qui a vu ses effectifs passer à plus de 50 musiciens. Les équipements et l'éclairage du stade seront revus. Les associations sont la vie de la commune. Elles savent qu'elles peuvent compter sur l'équipe municipale qui a conservé le cap malgré les difficultés.

2019 n'oubliera pas notre patrimoine. C'est l'histoire de notre ville, c'est une richesse à préserver. Avec l'aide du Département du Territoire de Belfort, la sécurisation du circuit de visite ainsi que celle de certaines salles du Fort Dorsner est poursuivie. Nous espérons, avec nos partenaires, continuer sa mise en valeur culturelle à travers « Fort en Musique » le festival du mois d'août qui a eu un beau succès en 2018. L'orgue Verschneider, monument historique, sera inauguré le 1er septembre 2019, dans le cadre du festival des orgues de Masevaux.

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année 2019.

Jacques COLIN

Recensement

Le recensement de la population aura lieu sur la commune de Giromagny du **17 janvier au 16 février**.

Les agents recenseurs sont répartis sur **7 secteurs**, comme suit :

« Schwabmünchen » : Mme Delphine DIDIER

« Quartier des Vosges » : Mme Floriane MARCHAND

« Mont Jean » : M. Lucien BLANCHARD

« Maginot – Savoureuse » : Mme Viviane WOJCIK

« Tilleul » : Mme Marguerite MARLINE

« Thiers » : M. Grégory RAJAONAH

« Prés-Heyd – Verbal » : M. Gérard GRAND

Madame Karine BEN est la coordonnatrice du recensement. Elle est assistée de madame Marie-Thérèse DEMEUSY, coordonnatrice adjointe



De gauche à droite.

Debouts : M. Lucien BLANCHARD ; Mme Marguerite MARLINE ; M. Grégory RAJAONAH ; M. Gérard GRAND ; Mme Karine BEN

Assises : Mme Delphine DIDIER ; Mme Viviane WOJCIK ; Mme Floriane MARCHAND.



Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Jacques COLIN



Levée des mesures de restriction des usages de l'eau dans le Territoire de Belfort



Par arrêté préfectoral du 28 novembre 2018, Madame la préfète Sophie Elizéon a décidé de **lever toutes les mesures de restriction des usages de l'eau** applicables dans le Territoire de Belfort en raison d'une évolution favorable de la situation hydrologique. Les précipitations survenues ces dernières semaines et les températures relativement basses ont permis une lente **amélioration du débit des cours d'eau. Néanmoins, la situation reste fragile.**

eau souterraine, essentielles pour notre alimentation en eau potable tout comme pour la préservation de l'eau et de la vie aquatique en milieu naturel.

Maîtriser sa consommation d'eau dans ses usages quotidiens passe par des gestes simples :

- Ne pas laisser couler un robinet inutilement ;
- Préférer une douche (3 minutes) à un bain ;
- Réutiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes ;
- Faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à pleine charge ;
- Relever le compteur d'eau régulièrement pour repérer les fuites.
- Limiter l'utilisation d'eau destinée aux lavages des véhicules, allées, terrasses, aux arrosages...
- Installer des équipements sanitaires économes en eau.

La vigilance doit être maintenue dans l'attente de la recharge des nappes phréatiques, amorcée à ce jour, au risque d'être confronté en 2019 à un déficit hydrique plus marqué et plus précoce qu'en 2018. **Chacun doit donc conserver des comportements économes en eau** en tout temps. Au-delà des gains financiers que cela peut représenter, il en va de la préservation des ressources en eau superficielle et en

J'AI BIEN FAIT

de Pauline Sales par la compagnie Le Préau. **Vendredi 11 janvier à 20h30** au **théâtre** de l'Espace La Savoureuse.

Valentine a quarante ans, deux enfants déjà grands, des parents vieillissants, un mari souvent absent, un frère avec qui elle ne s'entend pas, plein d'anciens élèves qui peuplent ses rêves, plein de nouveaux qui remplissent ses journées. Elle déboule un soir, au bord de la crise, dans la vie de son frère plasticien... Mais «J'ai bien fait» n'oublie pas d'être une comédie parce qu'il faut rire aussi des questions dans lesquelles nous sommes empêtrés !



L'OURS QUI AVAIT UNE ÉPÉE

de Davide Cali par la Compagnie Lardenois et cie, à partir de 3 ans.

Samedi 19 janvier à 11h et 15h sur le **Parking du Centre Jean Moulin** de Valdoie.



Le camion à histoires, c'est un ancien camion de pompier recyclé en boîte à rêves, qui se gare dans les cours d'écoles et les places publiques. C'est un espace théâtral inédit, qui permet aux enfants une première approche du théâtre et de la littérature, pleine de rêves et de fantaisie.

QUITTER LA TERRE



De Joël Maillard par la Compagnie Snaut.

Dimanche 27 janvier à 17h au **Théâtre** de l'Espace La Savoureuse.

Théâtre d'humour et de science-fiction, «Quitter la terre» aborde les défis écologiques, économiques et démographiques qui attendent nos descendants : le futur de la planète sera confié à des gens qui naissent avec une perche à selfie à la main.

Marché de Noël



Grâce à l'action des bénévoles de la FNATH les services techniques de la mairie, ce marché de Noël a encore tenu, pour la 10ème année consécutive, toutes ses promesses. Ce fut pour la présidente de la FNATH, l'occasion de remercier l'ensemble des personnes et collectivités locales qui œuvrent année après année à l'organisation de ce marché de Noël et plus particulièrement : Mme DRESCH, Mme BOTTELLI, M. PHILIPPE ainsi qu'Hervé, le marchand d'huitres, bénévoles fidèles depuis la première heure à qui il a été

remis un panier garni. Les allées n'ont pas désempli et c'est avec plaisir que les exposants ont fait découvrir leurs idées cadeaux.

Un grand merci à tous les bénévoles, à la ville de Valdoie qui, gracieusement met, ses chalets à disposition du marché de Noël, aux exposants, aux agents des services techniques. Jusqu'au dernier moment, ils ont tous œuvré pour la réussite de cette manifestation.

.....Thierry STEINBAUER



APÉRO-PHILO

à 18h30 au Bar à Toast de l'Espace La Savoureuse.

• **Mardi 15 janvier : Dans quel monde vivons-nous ?** – Une réflexion sur notre faculté à comprendre le monde et sur nos moyens d'action en compagnie d'un vin complexe comme le monde d'aujourd'hui.

• **Mardi 29 janvier : Comment faire face aux menaces qui pèsent sur l'Humanité : chacun pour soi ou tous ensemble ?** autour d'un vin coopératif.

Renseignements et réservations au **03.84.28.39.42** ou **www.theatredupilier.com**

..... Elise LAB

Conseil Municipal d'Adolescents (CMA)

La réunion du CMA du 8 décembre était particulièrement riche et chargée avec la rencontre de trois associations : Solidarité Burkina, Comité des Fêtes et Souvenir Français.

Dans un premier temps, les jeunes élus ont émis le souhait d'échanger avec les jeunes Burkinabés des communes de Tanghin Dassouri et Komki Ipala, soutenues sur les plans éducatifs et de la santé par l'Association «Solidarité Burkina», représentée par Marie-Thérèse ROBERT et Catherine LASSABE. «C'est bien de voir que les jeunes de votre âge sont préoccupés par la citoyenneté, l'environnement..., sujets qui touchent également les jeunes

Burkinabés, bien que leur mode de vie soit différent du vôtre» a souligné Madame ROBERT. Les jeunes élus ont proposé que les jeunes d'ici et de là-bas décrivent leur quotidien aux autres, parlent de leurs émotions et apprennent à se connaître.

Le CMA a ensuite échangé sur deux points avec Elise LAB (qui a une double casquette : Conseillère municipale Déléguée à la Communication et à la Culture et Présidente du Comité des Fêtes) : le premier sur le Carnaval du 9 mars organisé par la commune et le Comité des Fêtes. «Si le temps le permet, il y aura un défilé dans la ville et une après-midi dansante à l'Espace de la Tuilerie. Il y aura aussi un concours de

sculpture avec des objets de récupération comme l'année dernière. Je compte sur vous pour participer et pour faire passer l'information autour de vous, notamment pour le public adolescent.» leur a dit Elise. Le second point portait sur le Giro.com et le site Internet de la Mairie : «je vous invite à me faire parvenir vos articles et vos remarques. Sur le site, il y a un onglet réservé au CMA et il vous revient de le faire vivre» a précisé Elise.

Pour finir, Geneviève PERROS, présidente du Souvenir Français, a présenté les rôles de cette association : transmission de la mémoire aux jeunes générations, entretien et fleurissement des lieux de mémoire. «Mon souhait est d'embellir le Carré Militaire et le Square du Souvenir qui sont des lieux très visités. J'aimerais, avec l'appui de la mairie, vous associer à ce travail.» a souligné Madame PERROS.

Une collation aux allures de Saint-Nicolas a clôturé cette réunion.

..... Alphonse MBOUKOU

Compte-Rendu du Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal de l'année 2018 s'est tenu le 14 décembre en présence de 14 élus, 4 élus représentés et 5 absents. Dans l'attente du vote du budget 2019, le maire propose d'établir un tableau de répartition par articles en dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2018, conformément à la loi, afin d'assumer les dépenses du début d'année 2019 et ce dans l'attente du vote du budget. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Les 2 points suivants concernent la création de 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe en parallèle à la suppression de 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe. Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

Ensuite, un renouvellement pour 3 ans de la convention de fourniture de repas entre le Conseil Départemental, la commune de Giromagny et le Collège Val De Rosemont est soumis à l'approbation des conseillers. Cette convention est votée à l'unanimité.

Pour finir, une motion de soutien en faveur du festival des Eurockéennes de Belfort est proposée, afin de demander à l'Etat de soutenir l'association Territoire de Musique pour assurer la sécurité du festival. Ce soutien est adopté à l'unanimité.

..... Elise LAB

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se poursuit. Des aides intéressantes sont disponibles pour les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs. L'étude des dossiers est gratuite et sans engagement pour les propriétaires. N'hésitez pas à vous renseigner lors des permanences.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) a débuté sur le territoire de la Communauté de Communes pour six années (2016-2021).

Des crédits sont disponibles. Ils permettent d'aider, les propriétaires occupants, mais également les réhabilitations de logements destinés à la location après travaux.

URBAM CONSEIL est l'équipe qui se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande.

Vous pouvez sans aucun engagement demander l'intervention gratuite de ses techniciens.

Catherine SIMON est l'animatrice de l'opération, contactez-la au : 03 29 64 45 10 ou au 06 70 16 15 04



Aides à la rénovation des logements

- Vous envisagez des travaux?
- Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier de subventions?

Propriétaires, renseignez-vous à l'une ou l'autre de ces permanences, **les mercredis et samedis**, à la Mairie de Giromagny: 2019

• Mercredi 9 janvier : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,

• Samedi 26 janvier : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,

• Mercredi 13 février : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,

• Samedi 2 mars : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,

• Mercredi 20 mars : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,

• Samedi 6 avril : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,

• Mercredi 17 avril : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,

• Samedi 18 mai : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,

• Mercredi 5 juin : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,

• Samedi 22 juin : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,

Les partenaires de l'opération :



Médiathèque

En ce début d'année, la médiathèque de Giromagny vous réserve des rendez-vous à ne pas manquer :

- Mercredi 16 janvier à 14h30 : atelier d'illustration des recettes du concours « Pâtisseries chocolatées » (tout public à partir de 7 ans)
- Exposition « Nomades » du 19 janvier au 16 février 2019 : Exposition réalisée par le collège Val de Rosemont de Giromagny sur les parcours à l'étranger d'anciens élèves
- Mercredi 23 janvier à 10h : P'tit RDV lectures autour du monde (3-6 ans)
- Mardi 29 janvier à 17h30 : projection d'un documentaire autour d'un voyage à Londres pour la jeunesse (à partir de 7/8 ans)

Pensez à vous inscrire pour les animations, sur place, par téléphone au 03.84.29.03.57 ou par mail : mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr.

..... Sandrine RABASQUINHO



Rénovez, vous êtes aidés

Conseils gratuits - Subventions exceptionnelles

Concours de pâtisserie



Dans le but de financer une sortie ou un spectacle aux 75 élèves de l'école maternelle Chantoiseau de Giromagny, l'association des parents d'élèves GIROKIDS organise son 2^{ème} concours de pâtisserie, avec le soutien de la mairie, des commerçants de Giromagny et de L'As Design.

Comme l'année dernière, de nombreux lots récompenseront les plus beaux et

les meilleurs gâteaux qui auront été confectionnés par les parents d'élèves. Ce concours se déroulera **les 25 et 26 janvier 2019, à l'Espace de la Tuilerie**. La dégustation et le vote seront ouverts au public le vendredi 25 de 17h à 19h, et le samedi 26 de 9h à 16h. Le tarif sera de 2€ les 3 parts de gâteaux.

Du café et des boissons seront également distribués. Venez nombreux soutenir cette action et partager un bon moment de convivialité.

..... Emeline COHEN

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCVS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En janvier

Judi 3	Collecte des sacs jaunes de Tri sélectif De 16h à 19h : Don du sang - à la Salle des fêtes de la mairie
Samedi 5	Ramassage des ordures ménagères
Mercredi 9	De 13h à 15h : Permanence OPAH
Vendredi 11	20h30 : J'ai bien fait ! - à l'Espace La Savoureuse 14h à 17h : permanences du conciliateur de justice - bureau des adjoints de la mairie
Samedi 12	10h : Conseil Municipal d'Adolescents - salle du conseil
Dimanche 13	Assemblée générale de l'UNC-AFN - Mairie
Mardi 15	De 12h à 19h : Déchèterie mobile - au parking de l'Espace La Savoureuse 18h30 : Apéro-philos - à l'Espace La Savoureuse
Judi 17	Collecte des sacs jaunes de tri sélectif De 14h à 16h : Permanence FNATH - à la Petite salle de la mairie
Mercredi 23	AG de l'Ecole de Musique (voir Brève) 14h à 17h : permanences du conciliateur de justice - bureau des adjoints de la mairie
Vendredi 25 et Samedi 26	Concours de pâtisserie - Espace de La Tuilerie
Vendredi 25	19h : Assemblée générale du Club Vosgien de Giromagny - Siège de la CCVS
Samedi 26	De 10h à 12h : Permanence OPAH
Dimanche 27	17h : Quitter la Terre - à l'Espace La Savoureuse
Mardi 29	20h : Conseil Communautaire
Judi 31	Collecte des sacs jaunes de tri sélectif

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur
<http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : **Jacques COLIN**

Rédaction : **Elise LAB**

Mise en page et impression :

AZ imprimerie - 8 rue de l'III - 68350 Brunstatt
1800 exemplaires - N° 194 - Dépôt légal 01-2019

Brèves

Mission Locale

La Mission Locale du Territoire de Belfort accueille, informe, oriente et accompagne **les jeunes de 16 à 25 ans révolus qui recherchent un emploi ou une formation**. Chaque jeune est accompagné individuellement par un conseiller référent afin d'être aidé dans la construction de son parcours professionnel. La Mission Locale est présente sur l'ensemble du Territoire de Belfort avec, pour le Nord Territoire, une permanence. **Renseignements au 03.84.90.13.22.**

Aide à la création d'entreprise

Interlocuteur privilégié des entrepreneurs, la Direction Générale des Finances publiques (DGFiP) accompagne les usagers professionnels dans leurs démarches fiscales. L'accompagnement des créateurs d'entreprise est cependant plus complexe. En effet, la création d'une entreprise nécessite pour l'entrepreneur d'effectuer des choix structurants, dans un calendrier parfois contraint. Pour mieux répondre aux besoins des créateurs d'entreprise, la DGFiP a souhaité refondre et moderniser son offre d'accompagnement en créant un nouveau site dédié aux créateurs d'entreprise : **www.impots.gouv.fr/portail/createur-entreprise**.

Pertes de récoltes dues à la sécheresse 2018

La Direction Générale des Finances publiques (DGFiP) vous informe que la liste des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre de pertes de récoltes (ainsi que le montant de ceux-ci) peut être consultée en mairie.

Permanences du Conciliateur de justice

Les conciliateurs de justice mènent des actions spécifiques d'arbitrage dans un but de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non saisi un juge. Le conciliateur peut intervenir dans des conflits d'ordre civil tel que : Problème de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen et diverses nuisances), Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, Litige à la consommation, Créances impayées, Malfaçons de travaux.

Les conciliateurs de justice ne peuvent intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et agissent à titre gracieux.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour rencontrer le conciliateur lors d'une permanence en mairie au 06 82 17 55 92 ou 06 42 42 06 46.

Choucroute du FC Giro-Lepuix

Dimanche 3 février 2019 à partir de 12h, le FC Giro-Lepuix vous invite à partager sa désormais traditionnelle choucroute à la salle communale de Lepuix. **Une animation musicale** accompagnera cette après-midi conviviale. 22€ le Menu complet (14€ pour les enfants) – **Renseignements et réservations au 06.76.62.68.65 avant le 30 janvier.**

Rattrapage collectif

Le mardi 1^{er} janvier 2019 étant férié, un rattrapage de la collecte des Ordures Ménagères sera organisé le **samedi 5 janvier 2019**. Pensez à sortir votre bac le vendredi soir.

Arrêté communal Vigipirate

Le 12 décembre 2018, un arrêté a été pris, interdisant le stationnement de tout type de véhicule aux abords de la mairie côté grande rue - rue Thiers. Toute infraction sera verbalisée.

Collecte des sacs jaunes de tri sélectif

Les sacs jaunes sont sortis la veille du ramassage à partir de 18 heures. Ils sont placés de façon à ne pas entraver la libre circulation des véhicules et des piétons. Ils ne sont pas mis dans les massifs de décoration florale. Tout contrevenant sera verbalisé.

Eclairage public

Lorsque vous remarquez qu'un luminaire d'éclairage public ne fonctionne plus, merci de le signaler en mairie en appelant le 03.84.27.14.18.

Ecole de musique

Tous les parents des élèves de l'Ecole de Musique (ACV) sont invités à se rendre à l'**assemblée générale** de l'association le **mercredi 23 janvier à 20h30** à la mairie de Rougegoutte.

RENDEZ-VOUS GOURMAND

FEUILLETÉS AUX DEUX SAUMONS À LA CHOUCROUTE



Recette proposée par Mimi

Ingrédients (4 pers.)

- | | |
|---|--|
| Pour les feuilletés :
● 350g de pâte feuilletée
● 4 fines escalopes de saumon frais de 75g chacune
● 4 tranches de saumon fumé
● 200g de choucroute cuite
● 1 échalote hachée
● 10cl de riesling
● 1 jaune d'œuf | Pour la sauce :
● 25cl de court bouillon
● 10cl de vin blanc
● 15cl de crème fraîche épaisse
● 1 trait de jus de citron
● 50g de beurre
● sel, poivre. |
|---|--|

Préparation

Dans le riesling, faire mariner le saumon frais avec l'échalote pendant 2h au frais. Abaisser la pâte feuilletée en un grand rectangle et le partager en 4 rectangles égaux. Garnir la moitié de chaque rectangle de pâte avec une escalope de saumon mariné recouverte d'une fine couche de choucroute puis d'une tranche de saumon fumé. Rabattre l'autre moitié de la pâte et souder les bords pour obtenir un chausson. Dorer les chaussons au jaune d'œuf et les cuire 20 à 25 min au four à 210°.

Pendant ce temps, préparer la sauce : porter le court-bouillon à ébullition et le faire réduire de moitié. Ajouter le vin et la crème et laisser réduire encore 2 ou 3 min. Couper le beurre en morceaux, et, hors du feu, l'incorporer progressivement en fouettant. Assaisonner de sel, de poivre et d'un trait de jus de citron. Servir les feuilletés avec leur sauce.

..... Dominique VALLOT